

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Thierry Cerutti, Françoise Sapin, Daniel Sormanni, Ana Roch, Jean-Marie Voumard, Francisco Valentin, Patrick Dimier, Christian Flury, André Python, François Baertschi, Danièle Magnin, Sandro Pistis

Date de dépôt : 12 mai 2020

Proposition de motion

Pour une meilleure transversalité des transports publics, élargissons notre vision sur la politique de la mobilité

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'offre actuelle des TPG, comme tout service de transports publics, étant ajustée à la densité de population, ne peut couvrir de façon optimale les besoins de tous les Genevois, en particulier pour ceux résidant dans les communes périphériques et la campagne genevoise en dehors des heures de pointe ;
- que l'alternative de faire appel à un taxi est onéreuse et ne va pas dans le sens d'une réduction du trafic au centre-ville, et d'une certaine manière entre en compétition avec l'offre des TPG ;
- que l'ère du numérique offre/apporte de nouvelles opportunités de rationalisation et d'optimisation, maintenant facilement accessibles à tous,

invite le Conseil d'Etat

- à considérer la mise en place d'une plateforme informatique de service personnalisé, accessible à tous à travers un smartphone ou téléphone, satisfaisant à tout moment du jour et de la nuit les demandes de prise en charge à domicile et en tout lieu du canton ;

- à optimiser l'offre combinée des TPG avec celles des taxis afin de permettre à tous les Genevois de se déplacer efficacement dans le canton sans faire appel à leur propre véhicule ;
- à synchroniser l'offre des TPG avec celle des taxis genevois détenteurs ou utilisateurs d'une autorisation d'usage accru du domaine public ;
- à tester ce service lors d'évènements majeurs qui contribuent à la saturation du trafic routier (salons et évènements à Palexpo) ;
- à garantir une traçabilité du service et une transparence des coûts d'opération qui permettront à chacun d'avoir un compte-rendu de son utilisation du service.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La question de la mobilité et des transports constitue aujourd'hui un enjeu stratégique majeur pour chaque société. A Genève, il ne s'agit pas tant de tout réinventer, mais plutôt de revisiter notre dispositif déjà passablement étoffé sur l'ensemble de notre territoire et même au-delà de nos frontières cantonales.

Une des principales difficultés rencontrées aujourd'hui est le coût exorbitant des dessertes proposées par les TPG qui fonctionnent à vide hors des heures des pointes matinales et en fin de journée.

Il convient dès lors d'envisager des pistes de réflexion en vue de réduire les dépenses et dont les économies réalisées pourront être réinjectées ailleurs, en contribuant ainsi à une complémentarité dans l'offre des transports.

Cette motion propose tout simplement un partenariat avec un autre bras armé de la mobilité, à savoir les taxis.

L'alternative envisagée pourrait être la mise en place d'une plateforme informatique de service personnalisé, accessible à tous à travers un smartphone ou téléphone. Ce service aurait pour but d'optimiser l'offre combinée des TPG avec celles des taxis afin de permettre à tous les Genevois de se déplacer efficacement dans le canton sans avoir à utiliser leur propre véhicule.

En synchronisant l'offre des TPG avec celle des taxis genevois détenteurs ou utilisateurs d'une autorisation d'usage accru du domaine public, nous allons au-devant d'un partenariat mais aussi d'une véritable innovation dans le domaine de mobilité et des prestations offertes à la population.

De par la traçabilité, cela assurera une transparence des coûts d'opération et permettra à chacun d'avoir un compte-rendu de son utilisation du service.

Je vous invite, Mesdames, Messieurs les députés, à accueillir cette présente proposition de motion avec un regard ouvert et constructif pour le bien de la population genevoise.